



## Annonces administratives et judiciaires

6403310



Préfecture de la Charente  
Direction des Collectivités Locales  
et des Procédures Environnementales  
Bureau de l'Utilité Publique  
et des Procédures Environnementales

### RAPPEL D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Implantation d'une centrale solaire photovoltaïque aux lieux-dits «Le Clos Chez Jean» et «Chez Buret» sur les communes de Manot et Roumazières-Loubert au lieu-dit «Landache»**

Il est rappelé que par arrêté du 30 juin 2016, le préfet de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours, relative à la demande déposée par la SARL VMH1 (dénoué par FBJB) en vue de l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance unitaire d'environ 6 MWc et d'une superficie totale d'environ 24 hectares, sur les communes de Manot aux lieux-dits «Le Clos Chez Jean», «Chez Buret» et Roumazières-Loubert au lieu-dit «Landache».

Le maître d'ouvrage est la SARL VMH1 (dénoué par FBJB) sise 8, rue André-Boulle à Châtelleraut Cedex (86100), tél. 05.49.86.86.20. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au chef de projet, M. Daniel GABARD, tél. 07.61.14.49.00.

Cette enquête se déroulera du 8 septembre au 8 octobre 2016 inclus en mairies de Manot et Roumazières-Loubert.

Le dossier constitué conformément aux dispositions réglementaires, et comprenant notamment l'étude d'impact et l'information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Manot et Roumazières-Loubert. Il pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, M. Michel DUPE, ingénieur études et travaux en retraite, nommé commissaire enquêteur titulaire par décision du président du Tribunal administratif, à la mairie de Manot (siège de l'enquête) et de Roumazières-Loubert.

Le commissaire enquêteur recevra le public selon le calendrier suivant:  
- Manot (siège de l'enquête): jeudi 8 septembre 2016 de 9h30 à 12h30  
- Roumazières-Loubert: samedi 17 septembre 2016 de 9h à 12h  
- Manot: mercredi 21 septembre 2016 de 9h30 à 12h30  
- Roumazières-Loubert: mercredi 28 septembre 2016 de 13h45 à 16h45  
- Manot: samedi 8 octobre 2016 de 9h30 à 12h30

En cas d'empêchement, M. Michel DUPE sera remplacé jusqu'au terme de l'enquête par M. Daniel BOLLMONT, colonel de gendarmérie en retraite, désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au préfet de la Charente.

Une copie de ce rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an à la préfecture de la Charente et en mairies précitées où toute personne pourra en demander communication.

Les documents relatifs à l'enquête seront publiés sur le site internet de la préfecture: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/MANOT/ROUMAZIERES-LOUBERT).

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête auprès de la préfecture (Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures Environnementales, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

6403311



Préfet de la Charente  
Installations classées pour la protection  
de l'environnement (ICPE)

### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Chantillac et de Baignes-Sainte-Radegonde

Par arrêté préfectoral du 29 août 2016, une enquête publique est ouverte du lundi 3 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016 inclus sur le dossier présenté par la SA EOLE RES dont le siège social est ZI de Courtine - 330, rue de Mourelat, 34000 Avignon, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien «Le terrier de la Pointe» composé de 6 éoliennes et de deux structures de livraison, situé sur les communes de Chantillac et de Baignes-Sainte-Radegonde.

Cette activité relève du régime de l'autorisation suivant la rubrique n° 2980-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier complet, constitué conformément aux dispositions réglementaires, comporte notamment l'étude d'impact et l'avis unique (définitivement et ICPE) de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (AE) sur cette étude d'impact.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, en mairies de Chantillac (siège de l'enquête) et de Baignes-Sainte-Radegonde.

Il pourra formuler ses observations sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet dans les mairies de Chantillac et de Baignes-Sainte-Radegonde ou adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Chantillac (16360).

M. Christian VIDAL, aménageur en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Poitiers, assurera des permanences en mairies les:

- Chantillac: lundi 3 octobre 2016 de 9h à 12 heures,
- Baignes-Sainte-Radegonde: mercredi 12 octobre 2016 de 9h à 12 heures,
- Chantillac: jeudi 20 octobre 2016 de 9h à 12 heures,
- Baignes-Sainte-Radegonde: mercredi 26 octobre 2016 de 14h à 17 heures,
- Chantillac: jeudi 3 novembre 2016 de 9h à 12 heures.

En cas d'empêchement, il sera remplacé par son suppléant, Mme Maud BROUSSE, dessinatrice en urbanisme, jusqu'au terme de la procédure.

Toute demande complémentaire sur le projet peut être adressée au porteur du projet: SA EOLE RES - ZI de Courtine, 330, rue de Mourelat, 34000 Avignon (contact M. Ludovic MERCIER, tél. 05.24.54.45.00).

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la sous-préfecture de Cognac, à la préfecture de la Charente (Direction des collectivités locales et des procédures environnementales, Bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales) et dans les mairies de Chantillac et de Baignes-Sainte-Radegonde, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation ou de rejet sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Cet avis d'enquête, l'avis de l'AE ainsi que les résumés non techniques des études d'impact et de dangers sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente: [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique «Politiques publiques - environnement - DUP ICPE IOTA»).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès l'ouverture de l'enquête publique.

Cognac, le 30 août 2016.

P/Le Préfet et par délégation,  
Le sous-préfet  
Jean-Yves LE MERRER.

641318

### Commune de Claix (16440) AVIS DE MISE A DISPOSITION du dossier de révision alléguée n°1 du plan local d'urbanisme de Claix (16440)

Par délibération n°2016\_2\_16 en date du trente mars de l'an deux mille seize, le conseil municipal de Claix (16440), régulièrement convoqué a décidé de lancer une révision alléguée n°01 du plan local d'urbanisme (PLU) adopté le 16 janvier 2013 et a défini les modalités de concertation en conséquence.

Cette révision alléguée a pour objet de permettre l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de l'unité foncière de la Laiterie de Claix situé en zone N et compenser la réduction de la zone N par restitution d'une surface équivalente ou supérieure à l'ouest de l'unité foncière.

Sont mis à disposition en mairie, le dossier contenant le projet de révision, l'exposé de ses motifs ainsi qu'un registre destiné à recueillir toutes les observations du public, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un mois à compter du 7 septembre 2016.

Le présent avis sera affiché en mairie et sur le site internet de la Ville, pendant toute la durée de la mise à disposition.

A l'issue de cette mise à disposition, M. le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du conseil municipal.

Le maire  
Dominique PEREZ

641319



Commune de Garat

### ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE Sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) Sur le périmètre de Protection Modifié de l'Eglise (PPM)

M. le Maire informe le public que par délibération du conseil municipal en date du 8 juin 2016, le projet de PLU a été arrêté, que par arrêté n° UR8/POS/2016/09/01, en date du 6 septembre 2016, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur:

- la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU);
- le Périmètre de Protection Modifié de l'Eglise (PPM).

Cette enquête se déroulera du mardi 27 septembre 2016 au jeudi 27 octobre 2016 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

A cet effet,

Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné pour conduire cette enquête publique:

- M. Jean-Pierre JUVIN (ingénieur géologue spécialisé), en qualité de commissaire enquêteur titulaire;
- M. Alain TEQUI (géomètre), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur suppléant remplacera le commissaire enquêteur titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie:

- le mardi 27 septembre de 9h à 12 heures;
- le vendredi 7 octobre de 9h à 12 heures;
- le lundi 10 octobre de 13h à 17 heures;
- le mercredi 19 octobre de 13h à 17 heures;
- le jeudi 27 octobre de 13h à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'ensemble du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit et par courrier à l'adresse suivante: M. le Commissaire-Enquêteur, enquête conjointe, Mairie, 133, rue du Docteur-Jean-Bouillaud, 16410 Garat, ou par courrier à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur, enquête conjointe, à l'adresse suivante: [mairie@garat.fr](mailto:mairie@garat.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant 1 an à compter de la date de transmission du rapport par le commissaire enquêteur et consultable sur le site: [www.garat.fr](http://www.garat.fr).

L'arrêté municipal portant ouverture de l'enquête publique conjointe est consultable sur le site: [www.garat.fr](http://www.garat.fr).

M. le Maire,  
Jean-Marc CHOISY



## Marchés publics

6413214



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Marché de services

Acheteur: LOGELIA CHARENTE - Office Public de l'Habitat de la Charente, 10, impasse d'Austerlitz, 16025 Angoulême Cedex, tél. 05.45.38.66.00, email: [marches@logelia.fr](mailto:marches@logelia.fr). URL: <http://www.logelia.fr>. URL profil d'acheteur: <http://logelia.marcoweb.fr>.

Objet du marché: Prestations d'externalisation des éditions du service Gestion Locative. Accord-cadre mono-attributaire exécuté avec des bons de commande - montant maximum pour la durée totale du marché: 165.000 euros HT.

Durée du marché: Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 et s'achève le 30 octobre 2017. Il pourra être reconduit trois fois par période successive d'un an.

Mode de passation: Procédure adaptée (articles 27, 78 & 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016).

Date limite de réception des offres: Le 3 octobre 2016 à 12 heures.

Critères d'attribution: Voir le règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est intégralement téléchargeable gratuitement sur le site <http://logelia.marcoweb.fr>.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, 86000 Poitiers, tél. 05.49.60.79.19.

Renseignements d'ordre administratif: Florence ROSSI, LOGELIA CHARENTE, tél. 05.45.38.66.40.

Renseignements d'ordre technique: Christophe JOUBERT, LOGELIA CHARENTE, tél. 05.45.38.66.47.



## Annonces légales et judiciaires

6413736

JURICA

Société d'avocats Frédéric DUROT - Alexandra FAURY  
Chantal GIRAUD-DUPUIS - Caroline PECHIER  
Angoulême (Charente) - 4, avenue Georges-Clemenceau

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

AXIS Etudes et Développements  
Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros  
Siège social: Bagnolet (Seine-Saint-Denis)  
102, rue Victor-Hugo  
440.622.256 RCS Bobigny

Aux termes des décisions de l'Assemblée unique du 1<sup>er</sup> septembre 2016, il a été décidé le transfert de siège de Bagnolet (Seine-Saint-Denis) - 102, rue Victor-Hugo à Sers (Charente) «Chez Léger».

En raison de son nouveau siège, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés d'Angoulême.

Conformément à l'article 289 du Décret sur les sociétés commerciales, les indications suivantes sont publiées:

Dénomination: AXIS - Etudes & Développements

Forme: SARL

Montant du capital: 15.000 euros.

Objet: Toutes opérations de nature industrielle et/ou commerciale se rapportant directement ou indirectement aux activités de bureau d'études, de développement et de fabrication dans les domaines électrotechnique, électronique, automatisme, informatique et mécanique ainsi que toutes les prestations et services s'y rattachant.

Durée: 60 ans.

Gérant: M. Jean-Christophe REY demeurant à Sers (16) - «Chez Léger».

Pour avis

6413459

Ville de Cognac

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Procédure adaptée

Acheteur: M. le maire, Hôtel de Ville, 68, bd Danferl-Rochereau, CS 20217, 16111 Cognac, tél. 05.45.36.55.36;

Référence acheteur: V16800.

L'avis implique un marché public.

Objet: Déconstruction de bâtiments communaux.

Procédure: Procédure adaptée.

Forme du marché: Prestation divisée en lots: Non.

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres: 30/09/16 à 12h au plus tard.

Envoi à la publication: Le 06/09/2016.

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info>



ELISA est une association humanitaire, basée à Cognac, donc proche de chez vous ...

Parrainages collectifs ou individuels, financement de travaux, microcrédits, reboisement, envoi de fournitures scolaires et de vêtements, ...

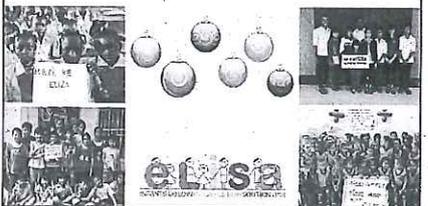
Autant d'actions en faveur d'enfants défavorisés ou handicapés (sourds-muets) et de familles démunies ...

Rejoignez vite l'équipe de marraines et parrains, de donatrices et donateurs, de mères, ...

Des enfants du Brésil, du Vietnam et d'Haïti attendent votre aide (qui bénéficie d'une déduction fiscale) et vous en remercient par avance ...

[www.elisa-parrainage.fr](http://www.elisa-parrainage.fr)

ELISA  
9 avenue Maréchal Leclerc—16100 COGNAC  
Tél : 05 45 35 24 25



Pour vous abonner  
un seul numéro :  
05 45 94 16 51

Charente  
Libre